OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	29 septembre 2026
Délibération N°	04
Date de la convocation	18 septembre 2026
Objet	1.1.1 GRABELS – 346 – Résidence Tony Garnier – 47 impasse de la Valsière – Transformation du logement n°7 PSLA en logement locatif PLS

L'an deux mille vingt-six le 29 septembre à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS :

MM. Vincent GAUDY, Yves FERRANDO, Gilbert FOUILHE, Michel MEJEAN, Christophe MORALES, , François VINCENT, Administrateurs,
et
Mmes, Karine ANNEYA, Clémence ARTIERES, , Christine MULA, Roselyne PESTEIL, Valérie REYNES, Michèle AUDOUARD, Administratrices

M.AVERSENG, représentant de l'Etat

ABSENTS EXCUSES :

Mmes Nicole MORERE, Laure TONDON, Patricia WEBER
Manar BOUIDA, Véronique CALUEBA, Mme Régine ILLAIRE, Administratrices
M. Jacques RIGAUD, Administrateur.
,

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :
Mme Nicole MORERE pouvoir à M.MEJEAN
Mme Patricia WEBER pouvoir à Mme AUDOUARD
Mme Manar BOUIDA pouvoir à M.FOUILHE
Mme Véronique CALUEBA pouvoir à M.FERRANDO
M. Jacques RIGAUD pouvoir à M.GAUDY
Mme Régine ILLAIRE pouvoir à M.GAUDY
M. Denis MAULANDI pouvoir à Mme AUDOUARD

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20260929-20260929-04-DEV-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

Logement Hérault

Délibération N°

Objet : 1.1.1 - GRABELS– 346- Résidence Tony Garnier – 47 impasse de la Valsière – Transformation du logement n°7 PSLA en logement locatif PLS

Le 29 septembre 2026,

Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, **le Président ayant constaté le quorum,**

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1er février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22, n° AD/290424/H/2, n°AD/170225/H/2, n° AD/230625/H/2 et n° AD/300326/H/1 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants,

Considérant que le locataire « accédant » en place n'a pas eu la capacité financière d'acheter ce bien et qu'il a quitté le logement,

Considérant le dépassement du terme de la "DAT + 5 ans", et étant dans le cadre d'une opération réalisée en VEFA par un promoteur, nous n'avons pas le droit de vendre ce logement mais nous avons la possibilité de transformer celui-ci en PLS.

Considérant qu'il convient d'établir une convention Etat Bailleur pour l'opération précitée.

Le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur ce sujet

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

ARTICLE 1 :
De transformer le logement n°7 sis résidence Tony Garnier – 47 impasse de la Valsière sur la commune de GRABELS en logement locatif PLS et d'établir en suivant un avenant à la convention ETAT-BAILLEUR.

ARTICLE 2 :
D'autoriser Monsieur le Directeur Général à signer tout acte utile à ce sujet.

Certifie exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication,

Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRÉSIDENT DE L'OFFICE

Vincent GAUDY

CA du 29/09/26
DEV&MOA - CS

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20260929-20260929-04-DEV-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

2.4.1